

MISE À JOUR

RAPPORT D'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE

Tout le monde à bord! Ancrer l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité au sein de l'industrie audiovisuelle

Stratégie 2024-2027 en matière d'EDIA
du Fonds des médias du Canada

OCTOBRE 2026



FONDS DES MÉDIAS
DU CANADA

CANADA
MEDIA FUND

▲ FEM

MESSAGE DE LA VICE-PRÉSIDENTE, DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

Le présent rapport porte sur les progrès réalisés au cours des deux premières années de la stratégie triennale de 2024 à 2027 du Fonds des médias du Canada (FMC) en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA), intitulée *Tout le monde à bord! Ancrer l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité au sein de l'industrie audiovisuelle* (ci-après « *Tout le monde à bord!* » pour faciliter la lecture). Nous avons préparé ce rapport intermédiaire en ayant deux objectifs en tête : d'une part, assurer la transparence envers les parties prenantes externes; de l'autre, mener une réflexion approfondie sur la situation actuelle du FMC et sur la direction que nous devons prendre.

Le présent rapport aborde les principes d'EDIA que nous nous efforçons de faire progresser. Les données recueillies nous donnent un aperçu clair de ce qui a été accompli et de la façon dont ces principes façonnent nos méthodes de travail. Ce rapport crée également un espace de réflexion honnête et limpide: nous célébrons les mesures réalisées tout en prenant conscience de l'occasion de définir les domaines où il reste du travail à faire. Avec soin et détermination, nous tiendrons compte de ces enseignements dans la planification de la dernière année de la stratégie.

S'appuyant sur notre stratégie 2021-2023, *Tout le monde à bord!* pose une vaste et importante question : qu'est-ce que l'ancrage de l'équité dans tout ce que nous faisons? C'est un objectif ambitieux et difficile à mesurer de façon concrète et utile. Pour le FMC, intégrer l'EDIA signifie aller au-delà des initiatives individuelles ou des mesures ponctuelles pour apporter des changements durables dans notre façon de penser, de planifier, de prendre des décisions, de collaborer et de rendre des comptes.

Nous avons demandé à notre équipe de Mesure des médias et analyse stratégique de créer un outil méthodologique — et elle a relevé le défi! Comme vous pourrez le lire dans l'introduction ci-dessous, elle a trouvé un moyen de mesurer à la fois les réalisations et, surtout, le degré d'ancrage. Grâce à cet outil, nous pouvons clairement mesurer ce qui a été accompli et évaluer si nos actions apportent des changements systémiques. Nous pourrions l'appliquer de nouveau l'année prochaine et l'année suivante.

C'est avec fierté que nous constatons qu'aux deux tiers du parcours, les résultats évoluent comme prévu. Nous avons le vent en poupe alors que nous approchons de la fin de notre stratégie en matière d'EDIA; lorsque nous y serons, nous voudrions voir comment l'ancrage des objectifs d'EDIA a permis de jeter des ponts pour la croissance à l'échelle du secteur.

Ce travail s'inscrit directement dans la stratégie triennale globale du FMC, ses initiatives de modernisation, son Plan d'action autochtone et la stratégie commune de Téléfilm Canada et du FMC en vue de soutenir les talents afro-descendants, autochtones et racisés. Pour être solide, l'écosystème culturel doit refléter le pays tel qu'il est aujourd'hui et créer les conditions propices à l'épanouissement d'un réseau national et inclusif d'organismes et de créateurs et créatrices.



Joy Loewen
Vice-présidente, Développement de l'industrie

A close-up, low-angle shot of a Black man, Ben Johnson, looking upwards and to the right with a slight smile. He is holding a silver medal with a laurel wreath design in his right hand. A yellow ribbon is draped around his neck. The background is a bright, hazy sky.

RÉSUMÉ

SIGNES DE RÉUSSITE ET ÉLAN POSITIF POUR LA DERNIÈRE ANNÉE

Le présent rapport porte sur les progrès réalisés au cours des deux premières années de la stratégie triennale de 2024 à 2027 du Fonds des médias du Canada (FMC) en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA), intitulée [*Tout le monde à bord!*](#).

Chaque mesure prévue dans *Tout le monde à bord!* a été examinée selon deux critères. Le premier mesurait le travail accompli (réalisation). Le second mesurait les progrès vers l'atteinte de l'objectif central de la stratégie, soit d'intégrer l'EDIA comme un fil conducteur au quotidien dans l'ensemble du FMC (ancrage). Les résultats montrent des signes de réussite et une dynamique positive pour la dernière année.

Voici les faits saillants des progrès réalisés ⬇

- ▶ **Intégration de la reddition de comptes en matière d'EDIA.** L'EDIA a été clairement inscrite dans l'Entente de contribution du FMC en tant qu'exigence fondamentale, ce qui en fait une responsabilité permanente.
- ▶ **Évolution de la structure organisationnelle.** L'équipe de Croissance et inclusion a pris le nom de Développement de l'industrie et a renforcé sa coordination avec l'équipe des Contenus.
- ▶ **Refonte du programme de Soutien au développement de l'industrie.** À la suite de consultations, le programme de Soutien au développement de l'industrie a été divisé en deux volets, soit Progression professionnelle et Renforcement des capacités organisationnelles.
- ▶ **Amélioration de l'accessibilité.** Des progrès marqués ont été réalisés dans le cadre du nouveau pilier Accessibilité, notamment l'élargissement du soutien à la préparation de demandes de financement du FMC, la rédaction de pratiques exemplaires à l'échelle de l'industrie, la création d'un mécanisme de retour d'information sur l'accessibilité, la mise en œuvre de toutes les recommandations formulées à la suite de l'audit des communications et la commande d'un audit des activités à grande échelle.

- ▶ **Élargissement de PERSONA-ID, des rapports démographiques et des tableaux de bord publics.** Ces initiatives ont amélioré la capacité du FMC à recueillir, à analyser et à diffuser des données démographiques agrégées. Elles ont permis d'améliorer la prise de décisions fondées sur les données ainsi que les relations avec les partenaires de financement, notamment Téléfilm Canada et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).
- ▶ **Renforcement des communications externes.** Les pratiques du FMC en matière d'EDIA sont étendues grâce à une présence soutenue dans les médias du FMC et au soutien apporté à des festivals et à des organisations.
- ▶ **Établissement d'une méthodologie de mesure.** Une méthodologie visant à mesurer les progrès réalisés dans le cadre de la stratégie en matière d'EDIA a été établie pour les besoins du présent rapport. Cet outil fournira également des données de référence et une méthode pour évaluer la troisième année de la stratégie. Aux fins de l'évaluation intermédiaire des deux premières années de *Tout le monde à bord!*, il est considéré qu'une note de 6 ou de 7 sur 10 correspond à des progrès conformes aux attentes. Le FMC a obtenu **7/10 pour la réalisation**, ce qui signifie qu'il est sur la bonne voie, et **6/10 pour l'ancrage**, soit un niveau légèrement moins élevé après deux ans.

Ces résultats indiquent que le FMC a délaissé les initiatives isolées pour adopter une démarche intégrée, où l'EDIA guide la conception des programmes, les décisions de financement, les approches en matière de données, les communications, l'accessibilité et la collaboration. La dernière année de *Tout le monde à bord!* offrira l'occasion de tirer parti des progrès intermédiaires et de dresser un tableau plus complet des pratiques en matière d'EDIA à l'échelle du FMC.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA VICE-PRÉSIDENTE, DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE 2

RÉSUMÉ 3

I. INTRODUCTION 6

 Mandat 7

 Portée 7

 Contexte 8

 Mesure des progrès 9

 Mesure de la réalisation et de l'ancrage 10

 Principales constatations 11

II. PROGRÈS RÉALISÉS CONCERNANT LES OBJECTIFS ET LES MESURES 12

 Objectif 1 : Renforcer les voies d'accès à l'industrie pour les groupes méritant l'équité 13

 Objectif 2 : Structurer et intégrer le pilier « Accessibilité » 14

 Objectif 3 : Accentuer les retombées l'impact des données et des travaux de recherche 15

 Objectif 4 : Utiliser le service Communications et affaires publiques pour promouvoir l'EDIA 16

 Objectif 5 : Mettre en œuvre des initiatives de gestion et de gouvernance en matière d'EDIA 17

III. CONCLUSION 18

 Résultat ultime : l'ancrage de l'EDIA 19

 Perspectives en vue de l'évaluation finale 20

ANNEXES 21

 Annexe 1 : Grille d'évaluation — réalisation 22

 Annexe 2 : Grille d'évaluation — ancrage 23

 Annexe 3 : Initiatives d'EDIA au sein des programmes de financement du FMC 24

INTRODUCTION



INTRODUCTION

► MANDAT

Dans [*Tout le monde à bord!*](#), la stratégie de 2024 à 2027 du Fonds des médias du Canada (FMC) en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA), le FMC s'était engagé à faire état de ses progrès intermédiaires¹. Dans le présent rapport nous présentons les résultats d'une évaluation exhaustive du travail accompli au cours des deux premiers exercices financiers de la stratégie (2024-2025 et 2025-2026)² et définissons les domaines dans lesquels il faudra poursuivre les efforts au cours de la dernière année.

La stratégie prévoit des travaux à mener à l'échelle du FMC et en collaboration avec des partenaires externes. Outre la mesure des progrès, la définition des lacunes et l'établissement des priorités en matière d'EDIA pour la dernière année, ce rapport remplit un objectif supplémentaire : il établit une méthodologie et une base de référence pour l'évaluation de la troisième année de la stratégie.

Le processus de mesure mis en place pour le présent rapport confirme en soi l'engagement du FMC envers l'équité, car il offre un moyen clair et reproductible de mesurer les progrès et de rendre des comptes. L'intégration de cet outil d'évaluation dans les pratiques du FMC contribuera à assurer la pérennité de l'EDIA à l'échelle de l'organisation, bien après l'achèvement de la stratégie 2024-2027.

► PORTÉE

L'évaluation a été pilotée par l'équipe Équité en matière de données au sein du service de Mesure des médias et analyse stratégique du FMC. Pour évaluer la vaste portée des 22 mesures prévues dans *Tout le monde à bord!*, l'équipe a examiné les données et les documents existants, a réalisé des entrevues auprès du personnel ayant une connaissance directe du travail effectué et a élaboré un cadre combinant des données quantitatives et qualitatives pour en faire une mesure accessible.

Conformément aux priorités prévues dans *Tout le monde à bord!*, deux résultats ont été évalués : la **réalisation**, c'est-à-dire la quantité de travail accompli, et l'**ancrage**, c'est-à-dire le degré d'intégration de l'EDIA dans les structures et les activités du FMC.

Le présent rapport porte sur les initiatives, les programmes et les mesures destinés aux groupes méritant l'équité, comme définis dans la stratégie : les personnes afro-descendantes et racisées, les personnes s'identifiant comme femme ou à la diversité de genre, les personnes en situation de handicap, les personnes 2SLGBTQ+ et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. La stratégie et les engagements du FMC envers les peuples autochtones sont abordés dans le [*Plan d'action autochtone*](#), publié en septembre 2026.



¹ *Tout le monde à bord!*, p. 20

² Dans certains cas, les résultats présentés dans ce rapport portent sur les travaux qui étaient terminés en juillet 2026. Depuis, certaines mesures et certains objectifs ont pu évoluer, ce qui sera pris en compte dans l'évaluation finale.

CONTEXTE

La stratégie en matière d'EDIA *Tout le monde à bord!* s'appuie sur la [Stratégie en matière d'équité et d'inclusion du FMC de 2021 à 2023](#), lancée en réponse aux obstacles systémiques qui limitaient l'accès au financement et aux débouchés pour les forces créatives issues de groupes sous-représentés. Cette première stratégie a donné lieu à des changements importants qui ont élargi l'accès et renforcé l'inclusion dans l'ensemble des programmes et des pratiques du FMC, notamment:

- 1

De nouvelles initiatives et mesures incitatives en matière d'EDIA ont été mises en place dans la plupart des programmes de financement du FMC destinés au contenu (voir l'[annexe 3](#)). Devenu par la suite le Programme destiné aux communautés afro-descendantes et racisées, le Programme pilote destiné aux communautés racisées a été lancé pour soutenir le prédéveloppement, le développement et la production de projets de langue française et de langue anglaise. Des mesures incitatives destinées aux communautés reflétant la diversité ont également été ajoutées aux programmes existants, notamment un facteur dans le cadre du plus important programme du FMC, actuellement connu sous le nom de « Programme d'enveloppe des télédiffuseurs ».
- 2

Dans le programme de Soutien au développement de l'industrie, un processus de demande annuel uniforme a été instauré. Ce programme accorde la priorité aux initiatives menées par des groupes sous-représentés et à leur intention.
- 3

Le Programme d'aide à l'accessibilité a été mis sur pied pour aider les personnes en situation de handicap à surmonter les obstacles dans la présentation d'une demande au titre des programmes du FMC. Il offre une aide pour couvrir les coûts des services d'accessibilité admissibles.
- 4

Le système d'auto-identification PERSONA-ID a été lancé pour faciliter la collecte de données démographiques sur les requérants et ainsi pour mieux comprendre qui a accès aux programmes du FMC et mesurer les progrès au fil du temps. Le système s'est depuis élargi, et d'autres organismes du secteur audiovisuel commencent à adopter des approches similaires.
- 5

Patrimoine canadien a appuyé le travail du FMC au moyen d'une contribution de 60M\$ sur trois ans destinée à l'EDIA. Cette contribution a été suivie d'un montant supplémentaire de 40M\$ sur deux ans pour soutenir l'EDIA et le contenu de langue française, en partie grâce aux premiers résultats du FMC présentés dans ses [rapports démographiques](#) annuels et dans le rapport [Créer le changement](#).

La stratégie de 2024 à 2027 marque une nouvelle étape. Les mécanismes d'EDIA étant déjà bien établis dans de nombreux programmes du FMC, *Tout le monde à bord!* place la barre plus haut en mettant l'accent sur des initiatives visant à faire de l'EDIA un mandat pleinement ancré dans l'ensemble du FMC. Pour atteindre cet objectif, il faut prendre des mesures qui intègrent l'EDIA en tant que pratique organisationnelle durable au sein du FMC, ce qui nécessite de renforcer la perspective de l'EDIA dans les programmes de financement, la recherche et les données, l'accessibilité, les communications, la gouvernance et les partenariats externes. Le présent rapport fait état des progrès intermédiaires réalisés dans ce cadre élargi, en examinant comment les mesures prévues dans *Tout le monde à bord!* font de l'EDIA une composante inhérente et permanente du fonctionnement du FMC et de son engagement auprès du secteur des médias du Canada.

MESURE DES PROGRÈS

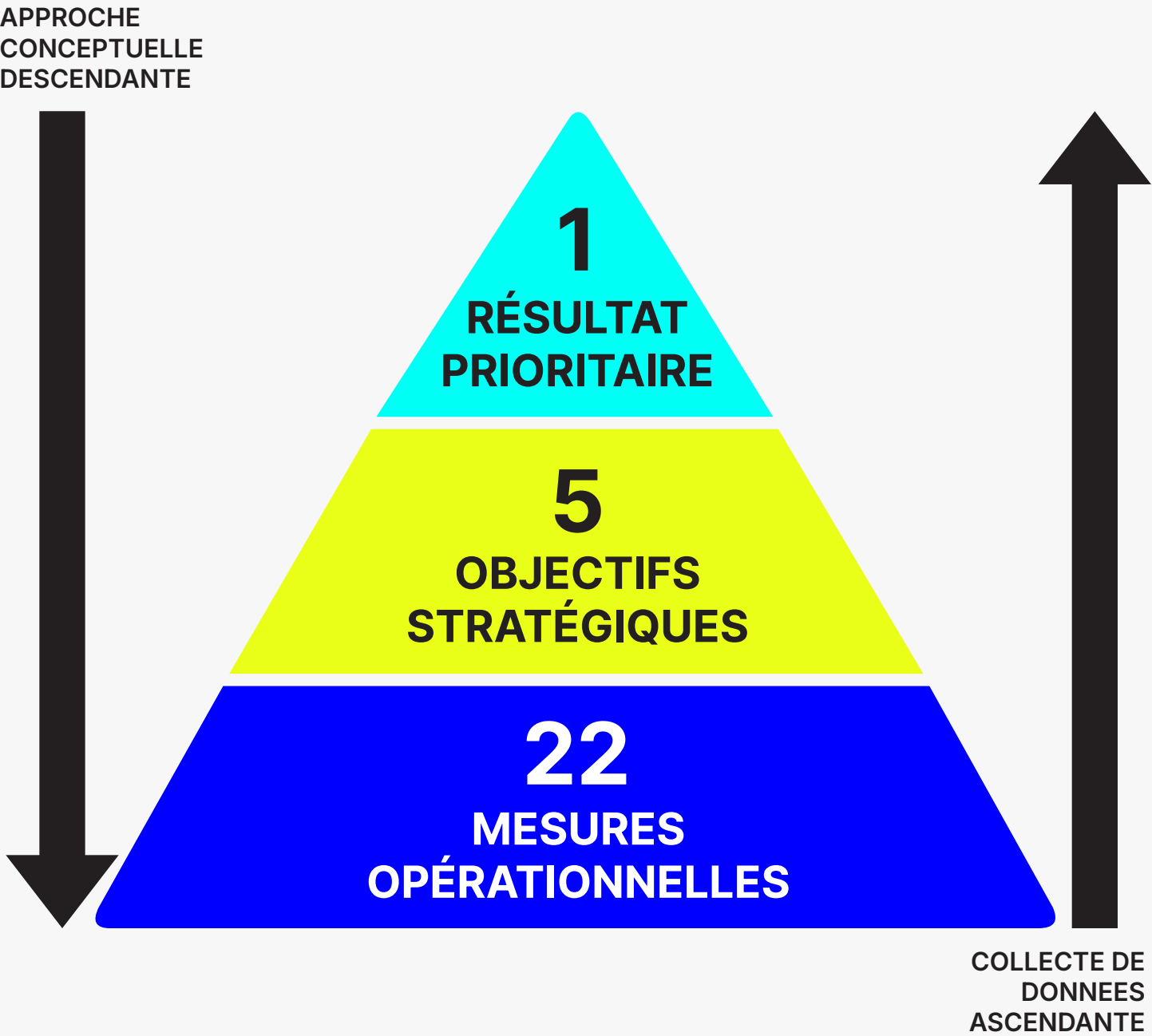
Le FMC a élaboré un modèle de mesure afin de disposer d'un moyen transparent et cohérent pour suivre les progrès intermédiaires réalisés dans le cadre de la stratégie de 2024 à 2027. Ce modèle fournit également un cadre de référence qui pourra être réutilisé pour l'évaluation finale à la fin de la troisième année.

Les mesures et les buts contenus dans *Tout le monde à bord!* ont été regroupés en cinq objectifs mesurables, présentés ci-après. L'accessibilité a été définie comme un objectif à part entière, car les mesures prévues pour la plupart des secteurs du FMC concernaient cette initiative.

- OBJECTIF 1: Renforcer les voies d'accès à l'industrie pour les groupes méritant l'équité
- OBJECTIF 2: Structurer et intégrer le pilier « Accessibilité »
- OBJECTIF 3: Accentuer les retombées des données et des travaux de recherche
- OBJECTIF 4: Utiliser le service Communications et affaires publiques pour promouvoir l'EDIA
- OBJECTIF 5: Mettre en œuvre des initiatives de gestion et de gouvernance en matière d'EDIA

► Chacune des 22 mesures de la stratégie appuyait naturellement l'un des cinq objectifs. Dans le cadre de l'évaluation, une analyse des progrès a été réalisée pour chaque mesure, puis ces résultats ont été combinés pour évaluer chaque objectif et, enfin, les progrès globaux de la stratégie. La structure pyramidale illustrée à la figure 1 montre clairement la ligne d'appui menant à l'objectif ultime de *Tout le monde à bord!* : l'ancrage de l'EDIA.

Figure 1 : Pyramide d'évaluation stratégique



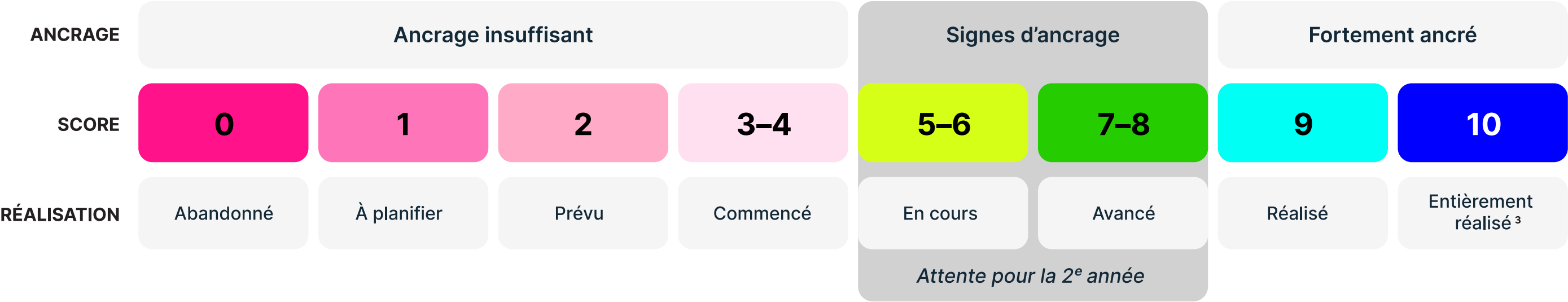
MESURE DE LA RÉALISATION ET DE L'ANCRAGE

L'équipe chargée de l'évaluation, composée de cinq membres, a analysé chacune des 22 mesures. Elle a examiné de près les informations dont le FMC disposait déjà, passé en revue les documents et mené des entrevues avec le personnel responsable des différentes mesures et tâches afin de recueillir les données les plus récentes.

Pour transformer cette grande quantité de données en une évaluation facilement compréhensible, deux grilles de mesure ont été créées. L'indicateur de **réalisation** permet de suivre la part du travail prévu dans *Tout le monde à bord!* qui a été accomplie au cours des deux premières années de la stratégie. L'indicateur d'**ancrage** évalue dans quelle mesure l'EDIA, au sein de chaque mesure, a été intégrée aux politiques, aux responsabilités, aux décisions, aux partenariats et activités courants du FMC.

Ces deux grilles utilisent une échelle de 10 points, mais elles sont assorties de critères distincts qui sont notés séparément. Le tableau simplifié ci-dessous illustre comment les résultats intermédiaires ont été interprétés pour chacune des grilles. Comme l'indique l'encadré gris, les notes comprises entre 5 et 8 correspondent aux progrès attendus à la fin de la deuxième année de la stratégie triennale. Les notes de 1 à 4 indiquent des progrès inférieurs aux attentes, et celles de 9 et de 10, des progrès supérieurs aux attentes. Pour connaître les critères détaillés de chaque grille, veuillez consulter les [annexes 1](#) et [2](#).

Figure 2 : Interprétation simplifiée des grilles d'évaluation de la réalisation et de l'ancrage



- Le processus de notation compte quatre étapes. D'abord, trois membres de l'équipe ont examiné indépendamment les données relatives à chacune des 22 mesures, en ce qui a trait à la réalisation et à l'ancrage. Ensuite, la moyenne des trois notes indépendantes par mesure a été calculée afin d'établir la note attribuée à chaque mesure. Après, la moyenne de toutes les notes des 22 mesures (réalisation et ancrage) a été calculée pour déterminer les notes attribuées à chaque objectif. Enfin, la moyenne des notes de tous les objectifs a été calculée pour établir les notes de la stratégie dans son ensemble.

Ces notes intermédiaires exhaustives établissent une base de référence pour l'évaluation finale de la troisième année, car elles offrent un aperçu de la proportion du travail prévu qui a été accompli et de la façon dont l'EDIA s'est davantage ancrée dans les activités du FMC.

PRINCIPAUX CONSTATS

Dans l'ensemble, le FMC a obtenu une note de 7/10 pour la réalisation et de 6/10 pour l'ancrage. Ces résultats intermédiaires indiquent que la stratégie progresse comme prévu à la fin de la deuxième année. Ils témoignent de progrès positifs et d'un élan fort, tout en mettant en évidence les domaines dans lesquels il faut poursuivre les efforts pour mener à bien les mesures et atteindre l'objectif de pratiques organisationnelles durables.

La différence de un point entre les deux notes est importante. Elle indique que les progrès réalisés à l'égard des mesures prévues sont légèrement plus avancés que l'intégration de ces travaux dans les activités courantes du FMC. Cette situation est prévisible dans le cadre d'une évaluation intermédiaire, mais elle permet également de cerner les priorités pour la dernière année : consolider les nouvelles pratiques, les responsabilités, les processus de mesure et les partenariats afin de s'assurer qu'ils constituent un changement structurel qui se poursuivra au-delà de la période couverte par la stratégie.

- ▶ Comme le montre la figure 3, les résultats en matière de réalisation et d'ancrage varient selon les cinq objectifs. Les objectifs 1 et 4 (*Renforcer les voies d'accès, Communications et affaires publiques*) affichent les progrès globaux les plus marqués. L'objectif 5 (*Gestion et gouvernance*) a progressé au rythme prévu. Les objectifs 2 et 3 (*Accessibilité, Données et travaux de recherche*) indiquent que le travail est toujours en cours.

Dans la section suivante, nous présentons en détail les réalisations, les lacunes et les priorités futures qui sous-tendent chaque note.

Figure 3 : Tableau des principaux constats





PROGRÈS RÉALISÉS CONCERNANT LES OBJECTIFS ET LES MESURES

OBJECTIF 1

Renforcer les voies d'accès à l'industrie pour les groupes méritant l'équité

Les notes attribuées à cet objectif indiquent que les réalisations progressent bien et que leur achèvement se profile à l'horizon. Toutefois, l'EDIA n'est pas encore pleinement ancrée.

L'objectif 1 visait à améliorer les programmes de développement de l'industrie du FMC par le truchement de trois mesures opérationnelles portant sur la mise à jour des programmes, le soutien aux capacités et à la stabilité du secteur, ainsi que l'amélioration des processus décisionnels inclusifs⁴. Les initiatives découlant de ces programmes offrent aux particuliers, aux entreprises et aux organisations de groupes méritant l'équité des occasions qui contribuent à accroître l'inclusivité et la viabilité économique du secteur audiovisuel.

Principaux travaux réalisés au cours des deux premières années:

- ▶ Des progrès notables ont été réalisés en ce qui a trait aux mesures 1.1 et 1.3. Les consultations réalisées à l'échelle de l'industrie en 2024-2025 ont mené à l'actualisation du Programme de soutien au développement de l'industrie pour 2026-2027 et à sa refonte en deux volets : progression professionnelle et renforcement des capacités organisationnelles. Des pratiques d'évaluation à la diversité accrue et en phase avec les groupes cibles ont été mises en place, appuyées par des ressources sur l'EDIA et une formation sur les évaluations exemptes de préjugés destinée aux membres de jury.
- De plus, les résultats du Fonds pour la diversité des voix (FDV), un programme triennal dont Patrimoine canadien (PCH) a confié l'administration au FMC, ont permis de tirer des enseignements qui ont influé sur la collecte et l'analyse des données à l'échelle du programme. Dans le cadre de deux programmes non sélectifs (Accès aux marchés, qui soutient des individus, et Débouchés commerciaux, qui soutient des organisations), les projets sont toujours évalués au cas par cas afin de combler les lacunes en matière de financement pour les requérants des peuples autochtones et de groupes méritant l'équité.

MESURES À L'APPUI DE L'OBJECTIF 1

		RÉALISATION	ANCRAGE
1.1	METTRE À JOUR ET REMANIER LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE	9	6
1.2	SOUTENIR LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET LA STABILITÉ DU SECTEUR	7	5
1.3	AMÉLIORER LA PRISE DE DÉCISIONS INCLUSIVES DANS LES PROGRAMMES SÉLECTIFS	9	7

NOTES GLOBALES DE L'OBJECTIF

8	6
---	---

Travaux prévus pour la troisième année:

- ▶ Il reste des travaux à mener à bien dans trois secteurs : 1) la mesure des retombées de la refonte du Programme de soutien au développement de l'industrie, après un cycle de financement et de rapport; 2) la correction des lacunes dans les données relatives aux membres des jurys, notamment des incohérences dans l'indication de leur expertise; et 3) l'analyse du taux de participation au système PERSONA-ID dans les programmes de développement de l'industrie en 2025-2026.



OBJECTIF 2

Structurer et intégrer le pilier « Accessibilité »

Les notes attribuées à l'objectif 2 indiquent que les travaux sont en cours, la plupart des mesures étant bien avancées. Le rapport et la mise en œuvre d'une mesure sont en attente. L'ancrage est légèrement en deçà des attentes; il faudra donc redoubler d'efforts au cours de la troisième année.

Cet objectif s'est imposé comme un objectif à part entière, car la mise en place d'un pilier « Accessibilité » constituait une priorité mentionnée dans Tout le monde à bord!. Des mesures axées sur l'accessibilité figuraient déjà dans les mesures opérationnelles de chaque service; celles-ci ont été regroupées pour former un total de cinq mesures à l'appui de l'objectif 2⁶.

Principaux travaux réalisés au cours des deux premières années:

- Des progrès marqués ont été réalisés concernant les mesures 2.2 et 2.3, notamment la mise en place d'un mécanisme de retour d'information sur l'accessibilité, ainsi que la réalisation d'un audit de l'accessibilité des communications du FMC. Dans le cadre de cet audit, l'organisme externe Left Turn, Right Turn (LTRT) a remis un rapport d'évaluation de l'accessibilité numérique, dont les recommandations sont actuellement mises en œuvre. Par ailleurs, des recherches sur les pratiques exemplaires en matière d'accessibilité sont en cours.
- Par exemple, une initiative financée par le Programme de soutien au développement de l'industrie et menée en collaboration avec l'Office de la représentation des personnes handicapées à l'écran (ORPHE) a donné naissance à un guide des pratiques exemplaires destiné à l'industrie, qui a été lancé en juin 2026.

MESURES À L'APPUI DE L'OBJECTIF 2		RÉALISATION	ANCRAGE
2.1	ACCROÎTRE L'AIDE À L'ACCESSIBILITÉ DANS LE PROCESSUS DE DEMANDE EN AUGMENTANT LE NOMBRE DE PRESTATAIRES DE SERVICES, DE LEURS SPÉCIALISATIONS ET D'ACTIVITÉS ADMISSIBLES	7	6
2.2	FINANCER ET MENER DES RECHERCHES SUR LES PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ	7	6
2.3	ÉTABLIR UN MÉCANISME DE RETOUR D'INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ	8	5
2.4	ÉVALUER L'ACCESSIBILITÉ DES COMMUNICATIONS DU FMC CONFORMÉMENT À LA LOI CANADIENNE SUR L'ACCESSIBILITÉ ⁵	7	6
2.5	EXAMINER L'ACCESSIBILITÉ DES ACTIVITÉS DU FMC	2	2
NOTES GLOBALES DE L'OBJECTIF		6	5

Travaux prévus pour la troisième année:

- En ce qui concerne la mesure 2.5, l'examen interne de l'accessibilité des activités du FMC n'a pas encore été effectué, mais il s'appuiera sur un deuxième audit de LTRT. Il reste également à réaliser l'évaluation complète de la première série de recommandations de LTRT issues du rapport d'évaluation de l'accessibilité numérique du service des Communications.

OBJECTIF 3

Accentuer les retombées l'impact des données et des travaux de recherche

Les notes attribuées à l'objectif 3, à savoir 5/10 pour la réalisation et pour l'ancrage, indiquent que, dans l'ensemble, les travaux sont en cours, mais que certaines mesures doivent encore être réalisées et ancrées.

Cet objectif est assorti de sept mesures visant à accentuer les retombées des données et des travaux de recherche sur l'EDIA afin de mieux servir les requérants du FMC et l'industrie⁷.

Principaux travaux réalisés au cours des deux premières années:

- ▶ Dans l'ensemble, le FMC a réalisé des progrès constants concernant l'objectif 3. Les résultats les plus marquants ont été obtenus dans l'amélioration et l'extension continues du système d'auto-identification PERSONA-ID (3.1), la progression de projets de recherche sur l'industrie fondés sur des sources primaires (3.2) et la mise en place des processus visant à assurer l'exactitude et l'intégrité du système PERSONA-ID (3.7). La collaboration a été un moteur essentiel des progrès réalisés à l'égard de cet objectif.
- L'harmonisation de la collecte de données à l'échelle de l'industrie (3.4) a progressé grâce au partenariat du FMC avec Téléfilm Canada dans le cadre d'une stratégie de soutien aux talents afro-descendants et racisés, à l'approbation par la direction d'un système commun d'auto-identification démographique et à l'harmonisation des définitions des étapes de carrière. De plus, dans la foulée de l'extension de PERSONA-ID, le FMC a mis sur pied un programme pilote avec le Fonds indépendant de production (FIP) visant à soutenir la collecte de données démographiques pour les besoins du processus de demande d'organismes tiers, qui donne déjà de premiers résultats prometteurs.

MESURES À L'APPUI DE L'OBJECTIF 3

		RÉALISATION	ANCRAGE
3.1	AMÉLIORER LE SYSTÈME PERSONA-ID	8	9
3.2	RECUEILLIR DES DONNÉES SUR LES INTERPRÈTES À L'ÉCRAN	8	7
3.3	RECUEILLIR DES DONNÉES SUR LES POSTES DU BCPAC ET DU CRTC	2	1
3.4	HARMONISER LA COLLECTE DE DONNÉES	6	6
3.5	ÉTABLIR DES CRITÈRES DE RÉFÉRENCE POUR MESURER LE SUCCÈS	1	2
3.6	UNIFORMISER L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES RELATIFS À L'EDIA	2	4
3.7	DOCUMENTER LES CAS D'UTILISATION INAPPROPRIÉE DES NUMÉROS DE PERONA-ID	9	8

NOTES GLOBALES DE L'OBJECTIF

5

5

Travaux prévus pour la troisième année:

- ▶ Les travaux relatifs à trois mesures (3.3, 3.5, 3.6) n'ont pas encore commencé. La mise en œuvre d'un système de collecte de données démographiques sur un plus vaste éventail de postes de création, y compris ceux du CRTC et du BCPAC, nécessitera un consensus plus large au sein de l'industrie. Il existe bien des données de référence qui seront utilisées pour le cadre d'évaluation des programmes relatifs à l'EDIA. De plus, un projet pilote est prévu pour les nouveaux volets du Programme de soutien au développement de l'industrie 2026-2027 afin d'explorer les possibilités d'affiner davantage une approche universelle pour établir des critères et mesurer le succès dans l'ensemble des programmes destinés à l'industrie et au contenu.



OBJECTIF 4

Utiliser le service Communications et affaires publiques pour promouvoir l'EDIA

Les notes attribuées à l'objectif 4 indiquent que les travaux relatifs à toutes les mesures sont bien avancés et que leur achèvement se profile à l'horizon. L'ancrage répond aux attentes après deux ans.

Trois mesures prévues dans Tout le monde à bord! s'appuient sur les plateformes du service Communications et affaires publiques du FMC pour promouvoir les pratiques liées à l'EDIA et soutenir les individus, les organisations et les groupes⁸.

Principaux travaux réalisés au cours des deux premières années:

- ▶ Les pratiques du service Communications du FMC en matière d'EDIA sont bien établies et bien intégrées. Les trois projets phares — *Futur et médias*; Moteur, action, inclusion; NOUS | MADE — ont produit des données sur les publications et les auditoires qui font l'objet d'un bon suivi et qui montrent une forte représentation du contenu abordant l'EDIA (4.3). L'inclusivité et l'accessibilité constituent également des priorités constantes dans les documents d'importance du FMC, notamment les rapports annuels, les plans d'activité et les communiqués de presse.

Les pratiques internes en matière d'EDIA vont des signatures de courriel inclusives (qui comportent depuis peu la prononciation audio) au référentiel linguistique lancé en avril 2026 (4.2), en passant par le rôle prépondérant de l'équipe de Communications dans l'initiative d'accessibilité à l'échelle du FMC⁹. De plus, le service entretient de solides relations externes afin de promouvoir les valeurs d'EDIA au sein de l'industrie et au-delà (4.3).

MESURES À L'APPUI DE L'OBJECTIF 4

	RÉALISATION	ANCRAGE
4.1 ENCOURAGER LES RELATIONS AVEC L'INDUSTRIE	7	7
4.2 LANCER UN RÉFÉRENTIEL LINGUISTIQUE INTERNE, UN LOGICIEL DE TRADUCTION ET UN GLOSSAIRE DU LANGAGE INCLUSIF	7	6
4.3 PROMOUVOIR L'EDIA SUR LES PLATEFORMES DU FMC	9	9

NOTES GLOBALES DE L'OBJECTIF

8	7
---	---

Travaux prévus pour la troisième année:

- ▶ Les progrès relatifs à la réalisation sont très importants. La troisième année offre l'occasion de tirer parti de cet élan en renforçant l'ancrage. À la suite du lancement des référentiels linguistiques en avril 2026, il faudra maintenant améliorer leur visibilité au sein de l'organisation, sur le site Web et par d'autres canaux externes.



⁸ *Tout le monde à bord!*, p. 26-27.

⁹ Pour en savoir plus sur les initiatives du service Communications en matière d'accessibilité, voir l'objectif 2.

OBJECTIF 5

Mettre en œuvre des initiatives de gestion et de gouvernance en matière d'EDIA

Les notes attribuées à l'objectif 5 indiquent que les progrès intermédiaires sont solides, l'ancrage répondant aux attentes. La troisième et dernière année offre une orientation claire pour consolider les pratiques en matière d'EDIA et intégrer davantage celle-ci à la structure organisationnelle.

Quatre mesures sont liées à la mise en œuvre d'initiatives de gestion et de gouvernance visant à renforcer les compétences en matière d'EDIA au sein du FMC, y compris au sein de sa structure d'entreprise et de son conseil d'administration, ainsi que dans le cadre de la collaboration avec les partenaires gouvernementaux¹⁰.

Principaux travaux réalisés au cours des deux premières années:

- Cet objectif montre des progrès marqués dans le renforcement des pratiques de gestion et de gouvernance en matière d'EDIA grâce à un engagement en matière de politiques externes et internes, à des changements structurels organisationnels et à la détermination du FMC à maintenir son financement, même si le gouvernement ne renouvelle pas sa contribution distincte réservée à l'EDIA.

Parmi les autres exemples concrets illustrant la priorité et la centralisation croissantes accordées aux considérations d'EDIA, mentionnons l'Entente de contribution du FMC avec PCH (5.1) et l'harmonisation structurelle entre les équipes de Développement de l'industrie et des Contenus (5.2).

MESURES À L'APPUI DE L'OBJECTIF 5

		RÉALISATION	ANCRAGE
5.1	SOUTENIR LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES	8	8
5.2	RÉVISER LES POLITIQUES DU FMC EN MATIÈRE D'EDIA	7	6
5.3	AMÉLIORER LA FORMATION DU PERSONNEL EN MATIÈRE D'EDIA	6	6
5.4	SENSIBILISER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FMC	4	3
NOTES GLOBALES DE L'OBJECTIF		6	6

Travaux prévus pour la troisième année:

- La troisième année offre l'occasion d'approfondir la formation sur l'EDIA tant au sein du personnel que de la gouvernance. Pour le personnel, il pourrait s'agir d'une formation adaptée à chaque poste, allant au-delà du programme actuel de perfectionnement professionnel (5.3). En ce qui concerne le conseil d'administration, l'EDIA fait partie du processus d'intégration; une formation supplémentaire portant spécifiquement sur la question pourrait renforcer ces bases.



CONCLUSION

Forts signes de réussite et
impulsion pour la dernière
année de la stratégie en
matière d'EDIA

Résultat ultime : l'ancrage de l'EDIA

L'évaluation intermédiaire a permis de confirmer que le FMC est sur la bonne voie pour la mise en œuvre de Tout le monde à bord!, sa stratégie en matière d'EDIA de 2024 à 2027. Des progrès importants ont été réalisés à l'égard des cinq objectifs et la plupart des 22 mesures à l'appui, tant en ce qui concerne la réalisation que l'ancrage.

La recherche a défini plusieurs façons dont le FMC a progressé vers la concrétisation de la priorité ultime : ancrer l'EDIA à l'échelle de l'organisation dans son travail quotidien et ses relations avec le secteur. Parmi les points saillants, mentionnons les suivants :

- ❶

Des changements structurels ont permis de relier de plus en plus les objectifs d'EDIA aux activités principales du FMC, notamment l'amélioration de l'harmonisation des initiatives d'EDIA entre les équipes de Développement de l'industrie et des Contenus. Cette intégration apparaît dans la transformation de l'équipe de Croissance et inclusion, qui se nomme désormais Développement de l'industrie, ainsi que la création d'un pôle vertical commun de Développement de l'industrie et de Contenus, en vue d'arrimer leurs fonctions en regroupant les initiatives de progression professionnelle et de renforcement des capacités organisationnelles avec les programmes de financement du contenu.
- ❷

PERSONA-ID, les rapports démographiques et les tableaux de bord publics ont élargi la capacité du FMC à recueillir, à analyser et à diffuser les données démographiques. Celles-ci nous aident à mieux comprendre qui participe, à repérer les lacunes en matière de représentation, à prendre des décisions fondées sur des données et à travailler en plus étroite collaboration avec nos partenaires de financement.
- ❸

Les considérations liées à l'accessibilité sont intégrées dans l'ensemble des services grâce à un soutien officiel à la présentation des demandes, à des recherches sur les pratiques exemplaires de l'industrie, à un mécanisme de retour d'information sur l'accessibilité qui sera bientôt mis en place, ainsi qu'à la mise en œuvre des recommandations formulées à la suite d'audits portant tant sur les communications numériques du FMC que sur l'ensemble des activités de l'organisation.
- ❹

Les communications publiques et les partenariats élargissent la portée du travail du FMC en matière d'EDIA, notamment par une présence soutenue dans les publications et les rapports destinés au public, des relations approfondies et continues avec des festivals et des organismes communautaires, ainsi que par une collaboration avec les organismes gouvernementaux et les partenaires de l'industrie pour l'établissement d'approches communes en matière de collecte de données, d'accessibilité, d'évaluation et de développement du secteur.
- ❺

Des mécanismes clés de reddition de comptes positionnent de plus en plus l'EDIA comme une responsabilité organisationnelle fondamentale, ce qui se manifeste clairement par la place prépondérante qui lui est accordée en tant que responsabilité permanente dans les ententes de contribution avec le gouvernement fédéral, qui reconnaissent le leadership du FMC dans le domaine. De plus, le FMC s'est engagé à maintenir son investissement dans l'EDIA, malgré la baisse de ses revenus.
- ❻

Les programmes de financement continuent d'intégrer de plus en plus l'EDIA dans l'ensemble des canaux et des cycles de financement du FMC. Cette situation se manifeste dans les nouveaux volets du Programme de soutien au développement de l'industrie, les critères de sélection en vigueur, les facteurs d'enveloppe, les allocations réservées, les mesures incitatives et programmes destinés à des groupes précis, ainsi que les exigences relatives à la composition des jurys.
- Dans l'ensemble, ces évolutions témoignent de l'abandon des initiatives isolées pour adopter une approche à l'échelle de l'organisation, au sein de laquelle l'EDIA guide la conception des programmes, les décisions de financement, les pratiques en matière de données, les communications, l'accessibilité et la collaboration.

Perspectives en vue de l'évaluation finale

➔ La dernière année de Tout le monde à bord! sera l'occasion de tirer parti des progrès réalisés jusqu'à présent et, à terme, de dresser un tableau plus complet des avancées réalisées dans le cadre de la stratégie. L'évaluation tiendra compte des éléments suivants :

Utiliser le cadre de travail de l'évaluation intermédiaire. La poursuite de la méthode de mesure et d'analyse élaborée pour le présent rapport permettra une évaluation uniforme des progrès réalisés sur l'ensemble de la période de trois ans.

Renforcer les mesures des retombées. Il conviendrait d'affiner davantage les critères de référence mesurables pour les programmes et les mesures incitatives en matière d'EDIA afin de suivre la concrétisation des engagements à ce chapitre en résultats durables à l'échelle de l'organisation et du secteur, par exemple, l'inclusion accrue de groupes sous-représentés dans l'ensemble de l'industrie.

Calculer les investissements et les résultats. Une évaluation comportant le calcul des ressources financières et humaines investies par le FMC dans les initiatives liées à l'EDIA pourrait fournir davantage de contexte pour comprendre la portée et l'intégration de ce travail au sein du FMC.

Faire appel à un regard extérieur. Un point de vue externe sera pris en compte pour l'évaluation finale, en s'appuyant sur l'élaboration du modèle de mesure et les essais réalisés à l'interne.

Relier l'EDIA à l'orientation générale du FMC. Le niveau d'intégration des priorités de Tout le monde à bord! dans la planification stratégique actuelle et les activités courantes du FMC constituera un élément précieux pour l'évaluation finale.

Poursuivre l'engagement et l'apprentissage. Les points de vue de l'industrie et des organismes communautaires aideront à contextualiser les constats et à éclairer la compréhension du FMC quant aux retombées de ses actions en matière d'EDIA sur le secteur.

➔ Le FMC remercie les nombreuses personnes qui ont contribué à cette évaluation intermédiaire des progrès réalisés et attend avec intérêt les commentaires de l'ensemble du milieu.

Pour toute question ou demande de renseignements, veuillez écrire à info@cmf-fmc.ca.

ANNEXES



▲ MATIMEKUSH

Annexe 1 : Grille d'évaluation — réalisation

Réalisation	Niveau	Description de la note
Entièrement réalisé	10	La mesure ou l'objectif a été entièrement réalisé, évalué, adopté et communiqué.
Réalisé	9	La mesure ou l'objectif a été mené à bien, mais doit encore être évalué, approuvé, adopté et/ou communiqué.
Avancé	7-8	Les travaux sont bien avancés et l'achèvement se profile à l'horizon.
En cours	5-6	Les travaux sont en cours, mais certains éléments doivent encore être mis au point.
Commencé	3-4	Les travaux ont commencé et la direction et/ou le personnel ont été chargés de leur mise en œuvre.
Prévu	2	Les travaux ont été planifiés, mais ils n'ont pas encore commencé.
À planifier	1	Les travaux ne sont pas encore planifiés, mais leur planification est bien prévue.
Abandonné	0	La mesure a été abandonnée ou reportée <i>sine die</i> .

Annexe 2 : Grille d'évaluation — ancrage

Critères	Pondération	Répartition des points	Observations
Internalisation	6	« Documents » Intégration dans les politiques et des documents (0-2)	À quel point la mesure ou l'objectif se reflète-t-il dans les documents internes, tels que les politiques, les stratégies, les plans d'action, les plans d'activités, les Principes directeurs, les travaux de recherche, les contrats ou d'autres documents de l'organisation? Tenez compte à la fois du caractère officiel de la documentation et de la durée depuis laquelle elle est en place.
		« Individus » Responsabilité de la direction et du personnel (0-2)	Dans quelle mesure les pratiques en matière d'EDIA sont-elles intégrées aux priorités et aux attentes de rendement de la direction et du personnel? Vérifiez si un processus officiel permettant de communiquer les attentes, d'attribuer les responsabilités et de soutenir la responsabilisation au fil du temps est en place.
		« Chiffres » Mesure et utilisation des résultats (0-2)	La mesure ou l'objectif s'appuie-t-il sur des indicateurs clairs de progrès ou de réussite? Si tel est le cas, vérifiez si les résultats ont fait l'objet d'un suivi et s'ils ont éclairé des décisions, des modifications ou des mesures de suivi.
Externalisation	4	« Collaboration » Collaboration et engagement externes (0-2)	À quel point la mesure ou l'objectif a-t-il été élaboré ou mis en œuvre avec des parties externes, telles que le gouvernement, des partenaires de l'industrie, des organisations communautaires ou des utilisateurs finaux? Tenez compte de la pertinence, de la cohérence et de l'intensité de cet engagement.
		« Connexion » Communication et visibilité (0-2)	À quel point les objectifs, les mesures ou les résultats ont-ils été communiqués de façon à ce qu'ils soient visibles et accessibles? Vérifiez s'ils ont été publiés, promus ou communiqués d'une autre manière aux publics concernés.
TOTAL	10		
Niveau global d'ancrage	0-10	Description de la note	
En dessous des attentes	0-5	L'intégration de cette mesure ou de cet objectif n'a pas progressé de façon significative et doit encore être améliorée.	
Conforme aux attentes	6-7	Cette mesure ou cet objectif a progressé comme prévu à ce stade du calendrier de la stratégie en matière d'EDIA. Il a peut-être été réalisé, mais il n'est pas encore ancré.	
Au-dessus des attentes	8-10	Cette mesure ou cet objectif a été réalisé ou est sur le point de l'être et a été activement ancré.	

Annexe 3 : Initiatives d'EDIA au sein des programmes de financement du FMC

Liste des programmes du FMC, 2024-2025 et 2025-2026

Les tableaux suivants répertorient les programmes du FMC destinés au contenu linéaire et aux MNI, ainsi que ceux du pilier Industrie. Ils incluent les mesures incitatives, les exigences et les facteurs en vigueur en 2024-2025 et en 2025-2026.

Programmes destinés au contenu linéaire

Programmes destinés au contenu linéaire	Type	Mesures incitatives et exigences
Programme pour les distributeurs	Sélectif	Mesure incitative à la parité entre les genres et aux communautés reflétant la diversité (postes clés)
Programme autochtone	Sélectif	Exigence d'identité autochtone (propriété), mesure incitative à la parité entre les genres et aux communautés reflétant la diversité (postes clés)
Programme destiné aux communautés afro-descendantes et racisées (PCAR)	Sélectif	Exigence d'identification à un groupe racisé (propriété), mesure incitative à la parité entre les genres et aux communautés reflétant la diversité (postes clés)
Programme pilote pour la création numérique	Sélectif	Mesure incitative à la parité entre les genres et aux communautés reflétant la diversité (propriété)
Programme pour les documentaires d'auteur	Sélectif	Mesure incitative à la parité entre les genres et aux communautés reflétant la diversité (postes clés)
Programme des enveloppes des télédiffuseurs	Automatique	Exigence de parité entre les genres (postes clés), facteur des projets issus de communautés reflétant la diversité (propriété), facteur de parité entre les genres (propriété)
Programme des enveloppes des télédiffuseurs — Diversité linguistique	Automatique	Exigence de parité entre les genres (postes clés), facteur des projets issus de communautés reflétant la diversité (propriété), facteur de parité entre les genres (propriété)
Programme de production de langue française en milieu minoritaire	Automatique	Exigences d'identification à une CLOSM (propriété)
Programme de production de langue anglaise en milieu minoritaire	Automatique	Exigences d'identification à une CLOSM (propriété)
Financements pour la production régionale	Automatique	Exigences d'identification à une communauté régionale
Programme des enveloppes de développement	Automatique	Exigence de parité entre les genres (postes clés), facteur des projets issus de communautés reflétant la diversité (propriété), facteur de parité entre les genres (propriété)
Programme de prédéveloppement	Automatique	Exigence de parité entre les genres (postes clés), facteur des projets issus de communautés reflétant la diversité (propriété), facteur de parité entre les genres (propriété)
Programme pilote de développement d'un ensemble de projets	Automatique	Comporte un sous-programme sélectif assorti d'exigences d'identification aux peuples autochtones ou aux communautés afro-descendantes ou racisées
Financement ciblé en développement et en prédéveloppement	Automatique	Comporte un sous-programme sélectif assorti d'exigences d'identification aux peuples autochtones ou aux communautés afro-descendantes ou racisées

Programmes destinés aux médias numériques interactifs (MNI)

Programmes destinés aux médias numériques interactifs (MNI)	Type	Mesures incitatives et exigences
Programme d'innovation et d'expérimentation	Sélectif	Mesures incitatives à la parité entre les genres et aux communautés reflétant la diversité
Programme pour les projets commerciaux	Sélectif	Mesures incitatives à la parité entre les genres et aux communautés reflétant la diversité
Programme d'itération	Automatique	Fonds réservés pour la parité entre les genres et les communautés reflétant la diversité (propriété)
Programme de prototypage	Sélectif	Mesures incitatives à la parité entre les genres et aux communautés reflétant la diversité
Programme de conceptualisation	Automatique	Fonds réservés pour les communautés reflétant la diversité

Programmes du pilier Industrie

Programmes du pilier Industrie	Type	Mesures incitatives et exigences
Programme de soutien au développement de l'industrie	Sélectif	Priorité accordée aux peuples autochtones et aux groupes méritant l'équité
Programme de partenariats stratégiques	Sélectif	Priorité accordée aux peuples autochtones et aux groupes méritant l'équité
Fonds pour la diversité des voix	Sélectif	Destiné aux initiatives de peuples autochtones et de groupes méritant l'équité
Programme de soutien à l'impact des entreprises autochtones	Sélectif	Réservé aux sociétés dirigées par des Autochtones